

Bien vivre à Prailles

Bulletin municipal

Vie...
municipale
scolaire
inter-communale
associative
Prailles pratique
Brèves



Toute l'actualité sur www.prailles.com

n°28
2018

Bien vivre à Prailles Sommaire

Vie municipale

- Édito du Maire
- Un multi services « relooké »
- Matinées citoyennes
- CCAS: Centre Communal d'Action Sociale
- Projets municipaux
- Gestion financière

Vie scolaire

- SIVOS: Syndicat intercommunal à vocation scolaire
- École de Prailles
- École d'Aigonney
- APE: Association des parents d'élèves

Vie inter-communale

- Présentation « Mellois en Poitou »
- Services enfance jeunesse
- Accueil de loisirs Belle et Lambon
- Structure multi-accueil: Les enfants d'abord
- Services aux personnes âgées

Vie associative

- ASC: Association sportive et culturelle
- Bureaux des sections de l'ASC
- Planning des activités
- Les sections
- Les autres associations
- Évènement

Prailles pratique

- Mairie de Prailles
- Bibliothèque
- Pompiers, SAMU, Gendarmerie, Police
- Location de salles et de matériel
- Démarches administratives
- Ramassage des déchets
- Renseignements divers
- Assistantes maternelles
- Artisans et commerçants

Brèves

- Un peu ... beaucoup de civisme
- Les cabanes de Gros Bois
- Assainissement non collectif
- Sensibilisation aux dangers de l'incendie
- État civil: naissances, mariages, décès
- Calendrier des manifestations

Comité de rédaction

Rédacteur en chef: Claude Juchault, Maire

Comité de rédaction: Commission Communication : Geneviève Chevallier, Roselyne Demion Jacinto, Marie Estiot, Laurence Hizette, Claude Juchault, Alain Laurent, Jacques Phelippeau, Vorachack Sananikone, Michel Tricoche

Tirage: 300 exemplaires. Gratuit. Distribution toutes boîtes aux lettres. Janvier 2018 - Préresse et impression sigma Niort 



Vie Municipale

Édito



La nouvelle communauté de communes « MELLOIS EN POITOU » a été constituée voilà maintenant un an. Une année, durant laquelle la mise en place de cette énorme structure a connu quelques aléas : 450 employés, 107 élus représentant 78 communes, 1 300 km², 50 000 habitants. Il va falloir davantage de temps pour que la cohésion s'établisse pleinement entre des territoires aux fonctionnements différents.

L'objectif de la loi « Notre » était de regrouper les structures existantes afin de mutualiser un maximum de services et ainsi réduire la dépense publique. La marche forcée imposée pour la prise en charge d'un grand nombre de compétences (dont vous retrouverez la liste à l'intérieur de ce bulletin) est trop rapide, mettant en difficulté les finances de la communauté de communes et créant des disparités voir des inégalités fiscales.

Restons optimistes, regardons vers l'avant, travaillons ensemble pour offrir aux habitants de ce beau Pays Mellois, des services de qualité.

La simplification des démarches administratives voulues par l'Etat m'inspire quelques inquiétudes : depuis le printemps dernier, nos petites mairies ne sont plus aptes à délivrer les cartes d'identité et les passeports. Dorénavant les démarches administratives pour obtenir les cartes grises et les permis de conduire devront être faites via Internet. Après la fracture sociale, allons-nous assister à la fracture numérique ? Combien d'habitants de nos villages vont se trouver désemparés face à de telles décisions ? Je vous invite à vous rapprocher de la mairie si vous le souhaitez. Nous sommes et restons un service de proximité même si l'Etat restreint quelque peu nos compétences.

Nos travaux et nos projets communaux :

► L'élaboration de notre document d'urbanisme touche à sa fin, non sans de nombreux aléas. Après le repérage des zones humides, la cartographie des zones constructibles a été validée. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes Mellois en Poitou gère l'urbanisme en lieu et place de l'Etat, ce qui a également retardé le dossier.

► L'opération d'aménagement foncier et paysager se poursuit. Le cabinet de géomètres a proposé un avant-projet de restructuration en décembre 2017. Les discussions avec les propriétaires et les agriculteurs se poursuivent et se poursuivront probablement durant toute l'année.

► La construction d'un logement locatif sur le lotissement de La Perrière est en fin de réalisation.

► Suite à un début d'incendie, notre multi services « Les Amourettes » a été restauré. Des travaux importants de réhabilitation et d'embellissement ont été réalisés. Venez les découvrir en faisant vos courses.

► L'aménagement des rues du Petit Bourg et des Ecoles est engagé sous les conseils avisés de Mr Massé, paysagiste, et du bureau d'études Imotep 17. Les esquisses sont en cours et le projet vous sera présenté lors d'une réunion publique.

► Une réflexion est engagée quant à un possible agrandissement du cimetière.

Toutes ces réalisations et tous ces desseins ne peuvent être mis en œuvre sans l'implication importante des élus et du personnel communal que je remercie. Malgré la baisse des dotations et l'inquiétude sur l'évolution de notre fiscalité, notamment au regard de la réforme de la taxe d'habitation, nous adaptons nos programmes à nos moyens financiers sans augmentation des impôts.

La lecture de ce bulletin réalisé par la commission communication que je remercie pour la qualité de son travail, vous apportera nombre d'informations communales et intercommunales. La vie associative en particulier se porte bien et vous offre de nombreuses activités et de riches animations à votre porte. Malheureusement l'A.S.C. (qui chapeaute toute cette vie) rencontre des problèmes de bénévoles. Les mêmes personnes font un gros travail et risquent fort de s'épuiser. C'est à vous d'en prendre conscience, mobilisez-vous pour maintenir ce tissu associatif si précieux et si valorisant. Intégrez l'organisation même pour donner un coup de main ponctuel. Merci à Tous !

Très Bonne Année 2018 pleine de Santé, de Bonheur et de Réussite.

Claude Juchault
Maire

Notre «Multi services» relooké

Suite à l'incendie qui a eu lieu fin 2016, nous avons entrepris de redonner un air de jeunesse à notre « multi services ».

Fin 2016/début 2017, tout a été mis en œuvre : isolation, peinture, huisseries... pour rendre le lieu plus agréable et plus fonctionnel.

Michel et Claudine ont ensuite eu à cœur de revoir l'aménagement, en changeant la disposition des présentoirs et en créant un espace central agréable pour la présentation des fruits et légumes et autres.

Vous avez bien sûr remarqué la nouvelle gamme de produits : lait bio, légumes secs bio, lait d'amande, de soja... et j'en passe.

Nous ne pouvons qu'être fiers de la transformation opérée ! Beaucoup de petits villages envient notre « superette » pour la qualité des prestations et les prix pratiqués.

A nous de la faire vivre et de permettre à Michel et Claudine de prendre plaisir dans leur commerce de proximité.

Nous comptons sur vous...



Matinées citoyennes

En 2017, nous avons pérennisé les rencontres « Matinées citoyennes », initiées l'an passé, et qui ont rassemblé déjà plus de 50 habitants différents de la commune.

Les **8 avril, 17 juin et 21 octobre** derniers, certains d'entre vous ont répondu présents pour ces rendez-vous conviviaux et participatifs. La bonne humeur et l'envie de construire ensemble, le désir de tisser des liens autour de réalisations communes, l'aspiration du partage des savoirs dans un es-

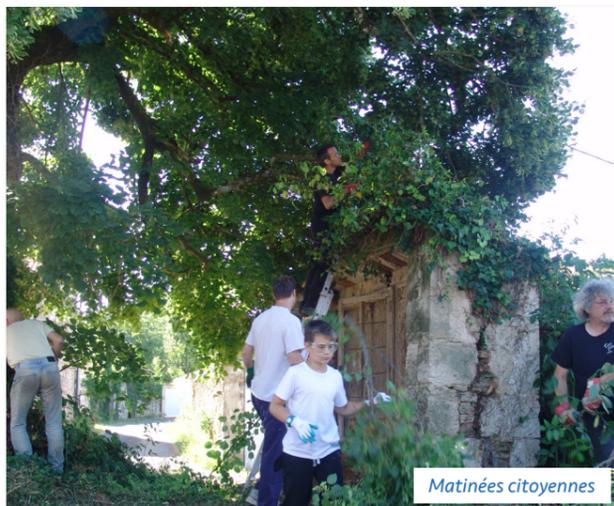
prit de coopération, restent les moteurs de ces matinées citoyennes. A l'heure où l'individualisme et le repli sur soi ternissent nos idéaux de vie, il nous a semblé important de retrouver cette énergie et ce plaisir de faire ensemble. Plusieurs réalisations visibles continuent de voir le jour : des buses d'entrée de village au nettoyage de plusieurs lavoirs, de la découverte de l'ancien panneau d'information municipal, place de la bascule (ancienne place centrale du bourg de Prailles), aux futures élaborations de « boîtes à livres », « hôtels à insectes » et pancartes de signalisation, les chantiers n'ont pas manqué et ne manqueront pas... et vos propositions viendront compléter cette liste. C'est en effet à partir de vos propositions que la municipalité, par l'intermédiaire du CCAS, entend vous associer aux réflexions concernant les futurs chantiers.

Nous vous rappelons que cette initiative dépasse la simple mission d'entretien, gérée quotidiennement par le personnel communal, et qu'elle répond davantage à un souci d'embellissement, initié et réalisé par les habitants.

Vous pouvez d'ores et déjà noter sur votre agenda les rendez-vous 2018 :

Les Samedis : 3 février – 24 mars – 26 mai.

Nous vous attendons dès 9h30 autour d'un café d'accueil à la salle des fêtes.



CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS appelé plus communément « commission sociale » se réunit pour réfléchir et mettre en place des projets allant dans le sens du mieux vivre ensemble. Conseillers et habitants de Prailles se sont mobilisés en 2017 pour **le bien-être de nos aînés par :**

- La Formation de 3 volontaires **autour de l'écoute bienveillante, du soutien et de la mise en place de projets à destination des personnes âgées.** Cette formation a été mise en place et financée par la MSA. Un grand merci à toute l'équipe !
- **Un goûter intergénérationnel** a été **organisé le vendredi 14 avril** avec le soutien de la directrice de l'école maternelle, du personnel (cantinière et ATSEM) et de Roselyne Jacinto. Parents, grands-parents et enfants se sont amusés autour de jeux de société, ont dégusté des broyés du Poitou cuisinés par les enfants. Ce moment convivial a été clôturé par une chanson chantée par les enfants. Cette action sera sans aucun doute réorganisée cette année !



- Depuis la rentrée de septembre, **la gym adaptée** a été reconduite **tous les mercredis de 14h à 16h à la salle des fêtes.** Les objectifs de cette pratique sont : la lutte contre les effets du vieillissement, une meilleure connaissance de son corps, l'intégration sociale, l'estime de soi, la découverte de différentes activités physiques et sportives

L'activité est prévue pour 12 personnes.

Actuellement, il y a seulement 8 participants !

N'hésitez pas à nous rejoindre en contactant la Mairie ou Sylvie au 06 66 03 55 59.

Le CCAS, comme l'an passé, a pris en charge une partie des frais d'inscription pour les habitants de Prailles.

Toutes ces actions sont le fruit de nos observations, de nos valeurs, de notre volonté de tout faire pour que nous vivions au mieux le bien vivre ensemble. Merci à Toutes et à Tous.

Si, comme nous, vous avez des idées, des projets allant dans le sens de la solidarité et du partage n'hésitez pas à nous contacter via la mairie qui nous mettra en lien : mairie-prailles@paysmellois.org ; 05 49 32 81 13

Très belle année à Toutes et à Tous.

Projets municipaux 2018

- Mise en place des réserves incendie sur Maisoncelles, Hurit, Le Chêne
- Ecole maternelle : pose de portes dans les toilettes
- Rénovation du bâtiment au stade de foot
- Achèvement de la construction du lotissement locatif au lotissement de la Pierrière
- Validation du document d'urbanisme : la carte communale
- Validation du projet d'aménagement foncier et paysager de la commune
- Poursuite du projet d'aménagement des rues des écoles et du petit bourg
- Projet d'agrandissement du cimetière
- Discussion pour un rapprochement avec la commune de La Couarde

Gestion financière

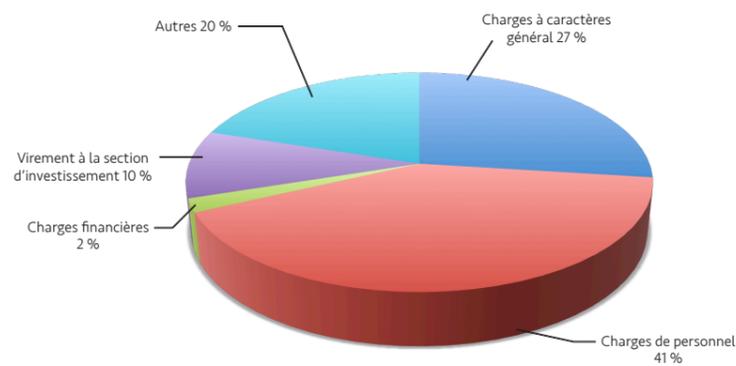
Présentation du budget prévisionnel 2017

Le conseil municipal vote deux budgets au mois de mars de chaque année :

- un budget de fonctionnement
- un budget d'investissement

Ces deux budgets doivent être présentés en équilibre et sont validés par la trésorerie.

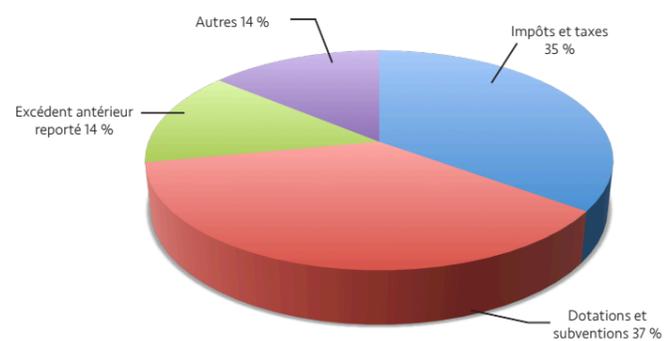
Fonctionnement - Dépenses



Charges à caractère général	167 915 €
Charges de personnel	258 540 €
Charges financières	14 200 €
Virement à la section d'investissement	61 000 €
Autres	127 115 €
Total	628 770 €

- Charges à caractère général : dépenses courantes pour assurer le fonctionnement au quotidien des services
- Charges de personnel : salaires des sept employés et des remplaçantes
- Charges financières : intérêts des emprunts
- Virement section investissement : part d'autofinancement des projets
- Autres : contributions obligatoires au service incendie (SDIS), aux syndicats d'assainissement, d'eau, scolaire. Subventions aux associations. Dépenses imprévues

Fonctionnement - Recettes

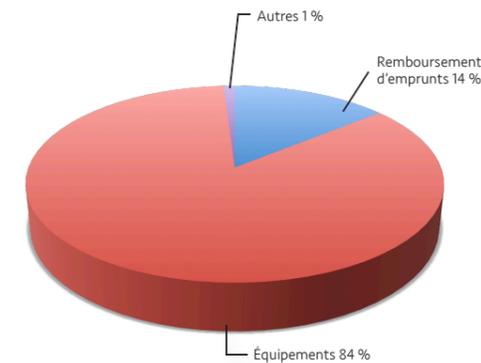


Impôts et taxes	221 786 €
Dotations et subventions	230 900 €
Excédent antérieur reporté	88 739 €
Autres	87 345 €
Total	628 770 €

- Impôts et taxes : produit des trois taxes : taxe d'habitation, taxe foncière non bâti, taxe foncière
- Dotations et subventions : dotations versées par l'état en fonction du nombre d'habitants et du potentiel fiscal de la commune
- Résultat reporté : résultat de l'exercice précédent
- Autres : produits des services cantine, garderie et des immeubles locatifs



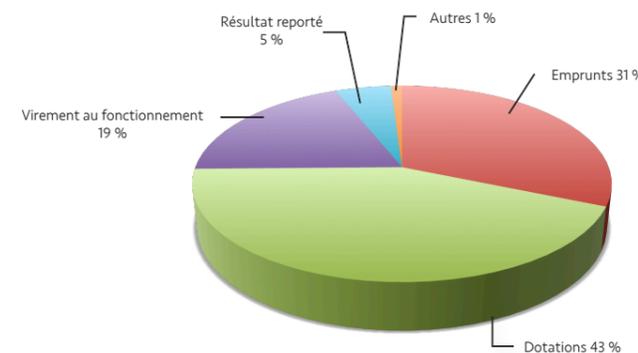
Investissement - Dépenses



Remboursement d'emprunts	45 690 €
Équipements	269 650 €
Résultat reporté	
Autres	4 425 €
Total	319 765 €

- Remboursement d'emprunts : remboursement du capital des emprunts
- Équipements : Aménagement du restaurant du personnel, remplacement de l'ordinateur de la mairie, aménagement du local de rangement de la salle des fêtes, changement du portillon de l'école maternelle, reprise des toitures de l'épicerie et d'un logement locatif, changement de la porte du bâtiment du stade, remplacement de chauffe-eau
- Résultat reporté : résultat de l'exercice précédent
- Autres : financement des réseaux eau et électricité

Investissement - Recettes



Caution	1 000 €
Emprunt	100 000 €
Dotations	138 657 €
Virement au fonctionnement	61 000 €
Résultat reporté	15 508 €
Autres	3 600 €
Total	319 765 €

- Dotations : remboursement de la TVA, taxe d'aménagement et excédent de fonctionnement et subventions
- Virement de la section de fonctionnement : virement du budget de fonctionnement
- Autres : amortissement

SIVOS Aigonnay/Prailles



L'équipe d'Aigonnay



L'équipe de Prailles

Une nouvelle année scolaire est déjà bien avancée ...

Quelques changements sont intervenus par rapport à l'année 2016/2017 :

- **Changement d'enseignants** comme vous pouvez le voir en lisant l'article sur les écoles.
- **Changement de personnel :**
A Aigonnay, Mme Ophélie Sené est partie et Mme Véronique Chanal la remplace sur le temps de restauration et les APS.
A Prailles, Mme Monique Aubouin a pris sa retraite bien méritée au 30 septembre. Mme Vesna Dague aide à la restauration et intervient sur les APS et à la garderie avec Anne Marie Robert. Son service a été repris par Mme Katia Ingrand et Mme Virginie Martin.
- **Changement de tarifs de restauration :** les repas pour les élèves de maternelle et CP sont à 2.05€, ceux des élèves du CE1 au CM2 sont à 2.10€. Pour les enseignants, ils sont à 3,60€.

Pas de changement quant à notre volonté de répondre au mieux aux besoins exprimés par les différents partenaires : enseignants, parents, personnel, pour que vos enfants puissent être accueillis dans de bonnes conditions. N'hésitez pas à nous interpeller si nécessaire.

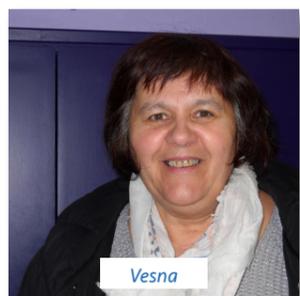
Pour les années à venir, une question se pose : le SIVOS continuera-t-il à exister ?

Les médias vous ont informés de l'évolution de la compétence scolaire sur notre intercommunalité : « Mellois en Poitou ». Après moult discussions, il a été voté le statu quo : chaque commune pourra transférer la compétence si elle le souhaite. Ce n'est pas si simple !

Cette décision doit faire l'objet d'une réflexion entre nos deux communes. Un temps de préparation est nécessaire pour prendre en compte les réels changements que cela implique.

La nouveauté fait peur ! C'est vrai, mais essayons d'aller de l'avant avec prudence !

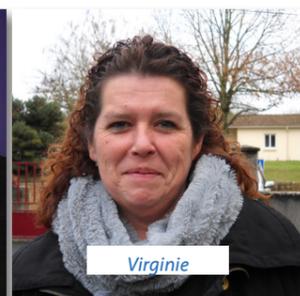
Roselyne Demion Jacinto
Présidente du SIVOS



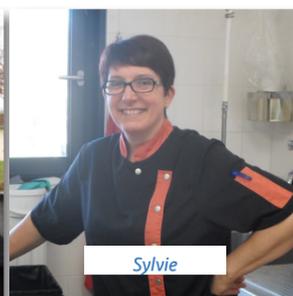
Vesna



Anne-Marie et Katia



Virginie



Sylvie



Goûter inter-générationnel

L'année scolaire 2017/2018

Cette année, l'école accueille 78 enfants.

- **La classe de PS** de Mme Godichaud Delphine assistée par Mme Alfred Isabelle, soit 28 enfants.
- **La classe de MS - GS** de Mme Watrin Valérie, directrice de l'école, assistée par Mme Fichet Isabelle, soit 26 enfants.
- **La classe de GS - CP** de Mme Billeaud Julie assistée par Mme Temman Badia en matinée, soit 24 enfants.

L'année scolaire s'est achevée fin juin par une fête des écoles



La bouquinade

très réussie à Aigonnay avec un spectacle sur le cirque mêlant jongleries, acrobaties et poésies ... Les enfants ont pris un réel plaisir à découvrir les arts du cirque et ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme à chacune des séances !

Cette année, le projet commun du RPI est centré sur le thème de la musique. Il sera conduit par Toma Sidibé, musicien-chanteur sur la dernière période.

Des spectacles musicaux (JMF) sont également prévus en mai.

Ce projet coûteux va engendrer une vente de jus de pomme et de chocolats au printemps !

Il sera ponctué par un spectacle musical proposé à la fête des écoles fin juin à Prailles.

École de Prailles

Le projet « Ecole et Cinéma » pour la classe de GS-CP a été de nouveau reconduit et débutera en décembre par la projection de « Shaun, le mouton » au cinéma de Melle. Il comporte trois films, un par trimestre.

Des rencontres sportives avec la classe de CE1-CE2 d'Aigonnay va permettre aux élèves de Julie de découvrir leur future école !

Un projet jardinage est également prévu aux beaux jours... Pour la classe de PS, le projet Passerelle est reconduit. Il propose d'accueillir les enfants scolarisés à la rentrée 2018 en compagnie de leurs parents et débutera en janvier à raison d'une fois par mois. Il sera ponctué par une matinée de jeux au parc de l'Abbaye à Celles et un spectacle.

Delphine va poursuivre sa correspondance avec la classe de PS-MS de Marina, enseignante à Celles sur Belle. Deux rencontres sont prévues au printemps.

Pour la classe de MS -GS, le projet piscine débutera fin novembre jusque fin janvier, à raison d'un lundi après-midi par mois et permettra aux élèves de GS-CP de bénéficier d'une initiation à la natation.

Le projet randonnée visant la découverte de la nature et de la marche sera proposé en mai.

Le projet jardinage va également « renaître » au printemps... Tout comme notre matinée intergénérationnelle, qui à travers des jeux de société, a permis de passer un moment très convivial entre jeunes enfants et personnes âgées !

Nous nous rendons également à la bibliothèque municipale une fois par mois pour emprunter des albums et écouter des histoires lues par Roselyne et la maman de Charlie.

La classe de PS s'y rend une fois par période et c'est Sylvie qui l'accueille.

Les classes de maternelle débuteront la découverte de films d'animations au CAC mi-décembre en allant voir « Myrtille et la lettre au Père Noël ».

Une pensée affectueuse pour Monique qui est partie à la retraite fin septembre. Sa bonne humeur et sa gentillesse vont beaucoup nous manquer !

Cette année encore, nous tenons à remercier l'Association des Parents d'élèves, le SIVOS, la mairie de Prailles ainsi que les parents car, sans leur participation active et leur dévouement, nous ne pourrions réaliser tous ces projets et sorties !

Valérie Watrin

Directrice de l'école de Prailles



L'exposition sur les monstres

École d'Aigonnay

Comme chaque année, l'école participe à un projet fédérant l'ensemble du RPI. Le thème choisi est la musique, avec l'intervention du musicien Tomas Sidibé lors de 6 séances. Dans ce cadre, les élèves de l'école d'Aigonnay participeront le vendredi 23 mars, à un concert proposé par les JMF et intitulé «Tambours et rythmes des cinq continents». Un spectacle lors de la fête des écoles marquera l'aboutissement de ce projet.

L'école élémentaire participera également à de nombreux autres projets. Par le biais du dispositif «École et cinéma», les élèves assisteront au visionnage de trois films qui feront l'objet d'un réinvestissement en classe. Par exemple, les élèves de CE1/CE2 découvriront «Shaun le mouton», «Katia et le crocodile», mais aussi «les aventures de Robin des bois». Au niveau sportif, l'école a participé à des activités nautiques dès la première période. Les CE1/CE2 et CE2/CM1 sont allés à la piscine. Quant aux CM1 et CM2, ils ont pratiqué le canoë et le kayak. Par ailleurs, l'école, inscrite à l'USEP, participera à une rencontre avec d'autres écoles vers le mois d'avril, pour une journée de courses dans la forêt de l'Hermitain (course longue le matin; course d'orientation l'après-midi). Pour favoriser le goût de lire, l'école ne manquera pas la semaine de la « bouquinade » en mars. Cette semaine-là, un temps sera consacré chaque jour pour lire librement.

Enfin les trois classes de l'école sont inscrites au projet «Jouons la carte de la fraternité». Il s'agit de rédiger et d'envoyer un message de fraternité à une personne choisie au hasard dans l'annuaire. Cette liste de projets n'est pas exhaustive.

En ce qui concerne plus particulièrement la classe de CE1/CE2, plusieurs temps forts sont prévus dans l'année. Les élèves s'investiront dans l'organisation de la course d'orientation prévue dans la forêt de l'Hermitain au mois d'avril. A eux la responsabilité de positionner les balises et de transmettre aux autres classes les consignes concernant l'organi-

sation de cette course... Les élèves participeront également à un raid multi-activités au printemps dans le cadre de l'USEP. Il est également prévu que la classe participe à un concours de mathématiques : le « koala » pour les CE1 et le « kangourou des maths » pour les CE2. Chaque participant gagnera un petit cadeau. Enfin des rencontres avec d'autres classes seront programmées : avec la classe de CP/CE1 de Souvigné et son enseignante, Anne Pelletier, mais aussi avec la classe de GS/CP de Prailles permettant d'assurer la liaison entre les deux classes du RPI. Ces rencontres seront peut-être précédées d'une correspondance et pourront faire l'objet d'un petit déjeuner anglais et/ou de rencontres sportives et/ou de jeux coopératifs. Là encore cette liste de projets n'est pas définitive...

Le projet de la classe de CE2/CM1 est le lien entre les générations. Nous avons envoyé des lettres aux grands-parents pour récolter des informations sur leur vie quand ils étaient enfants. Nous suivons le tour du monde de Célestin sur notre planisphère, ce qui nous permet de travailler la géographie. Nous en profitons pour découvrir comment vivent les enfants dans d'autres pays et les liens qui existent entre les générations.

En ce qui concerne les CM1-CM2 outre les projets collectifs liés aux trois classes décrits plus haut, nous participerons à deux ou trois journées USEP supplémentaires, foot (dans le cadre d'un projet autour de la future coupe du monde) golf et/ou jeux de raquettes... Nous aurons un projet transdisciplinaire lié à la transat Jacques Vabre via le skipper Tanguy De Lamotte et son projet «initiative cœur». Nous avons été retenus pour un projet EDD avec la Betâpi de Melle qui interviendra 3 fois dans l'année sur l'eau, les énergies et le tri des déchets. Si cela ne se chevauche pas avec les cartes postales du projet «jouons la carte de la fraternité», nous participerons au printemps des poètes... La classe est inscrite à un autre projet carte postale via une page facebook dédiée où des classes de CM1-CM2 de toute la France s'envoient des courriers pour faire découvrir leurs départements (projet nouveau dont nous sommes les premiers participants...). Enfin la classe est inscrite aux défis messageries projet académique (utilisation de l'outil informatique).



L'Association des Parents d'élèves (APE) du regroupement scolaire Prailles-Aigonnay est une association de type loi 1901 qui a pour objectif de favoriser les échanges parents-enseignants-enfants. L'APE s'applique activement dans la vie de l'école en collaboration avec les enseignants en finançant des sorties, des projets ou des spectacles des enfants des écoles maternelle et primaire de Prailles et Aigonnay grâce aux bénéfices engrangés par nos manifestations ou animations.

Sur l'année scolaire 2016/2017, les actions menées ont permis de verser 4 485 € aux écoles en particulier en finançant le projet cirque à hauteur de 2000€. Cette aide sera reconduite cette année scolaire pour le projet musique.

La fête des écoles est un moment particulier de l'année qui permet aux enfants de se retrouver en famille et entre « copains ». L'investissement des enseignants permet une animation en matinée, suivie d'un repas et la fête se poursuit par la tradi-



Manifestations à venir

- **Décembre** : vente de calendriers
- **8 décembre** : marché de Noël
- **Fév** : vente de bulbes de printemps
- **23 mars** : carnaval à Prailles



tionnelle kermesse. Toutes les manifestations rassemblent des personnes bénévoles pleines de bonne volonté, de motivation et de dynamisme et nous en profitons pour les remercier. Sans participation des parents, des grands-parents, amis ou simplement des habitants des communes, l'APE n'existerait pas. Nous avons plus que jamais besoin d'idées, d'aide et d'enthousiasme pour offrir à l'ensemble des enfants de bons moments. Même si vous avez peu de temps, tous les parents sont les bienvenus... Vous pouvez nous laisser votre courriel si vous souhaitez être tenus informés de la préparation d'un événement et proposer dans la mesure de vos possibilités d'aider le jour venu : installation, rangement, tenue d'un stand, préparation d'un gâteau ou simplement en communiquant sur nos actions, **les enfants comptent sur vous !**

Composition du bureau :

Présidente : Caroline Rocher ; Vice-présidente : Sophie Moreau-Drutel ; Trésorière : Amélie Bailler-Vassivière ; Vice-trésorière : Amandine Audry-Fournet ; Secrétaire : Grégory Treffot ; Vice-secrétaire : Philippin Hucteau

Contact :

apepraillesaigonnay@hotmail.fr
Actualités de l'APE Prailles-Aigonnay sur Facebook



- **Avril** : vente de sacs « K-WAY » avec dessins des enfants imprimés dessus
- **27 mai** : Randonnée du Lambon
- **30 juin** : Fête des écoles à Prailles

Vie Inter-communale



Présentation « Mellois en Poitou »

Mesdames, Messieurs,

Notre collectivité évolue. Elle évolue au rythme des dispositions de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

Depuis janvier, nous avons mené les travaux nécessaires à conduire cette fusion communautaire, à réorganiser et à restructurer de manière transitoire notre administration et nos services. Après bientôt une année de travail, l'évolution de nos compétences inscrit notre communauté de communes « Mellois en Poitou » dans un véritable enjeu de territoire. Cette transition notez-le s'est effectuée sans rupture de la qualité de nos services publics, avec le sens et la volonté de construire une collectivité respectueuse de ses engagements et du droit.

Le pragmatisme et l'esprit de convergence nous ont conduits à faire évoluer nos compétences communautaires dans le respect et parfois l'anticipation de la loi NOTRe, en mesurant l'impact de telles dispositions.

Chaque jour, nous recherchons l'équilibre et les solutions les plus cohérentes pour permettre à notre communauté de communes de s'adapter aux changements de périmètre et de nous préparer aux défis de demain.

Nous travaillons à la promotion et au développement de notre territoire en définissant une politique juste et équitable permettant d'affirmer notre identité.

Les compromis sont indispensables pour évoluer dans la sérénité. Chaque décision, chaque expression, chaque vote se doit d'être respectueux de la démocratie.

Après avoir su travailler à l'évolution de nos compétences, il nous faut à présent nous donner les moyens humains de les piloter pour les mettre en œuvre, GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), l'Assainissement, les MSAP (Maison de Services aux Publics), le scolaire et les différents projets d'aménagement du Programme Pluriannuel d'Investissement.

Un autre grand chantier de notre construction communautaire s'ouvre à nous : celui particulier du pacte fiscal. Il intégrera la mutualisation de nos nouvelles compétences et définira l'équilibre des transferts de charges à venir par un juste rééquilibrage des attributions de compensations entre la communauté de communes et les communes membres.

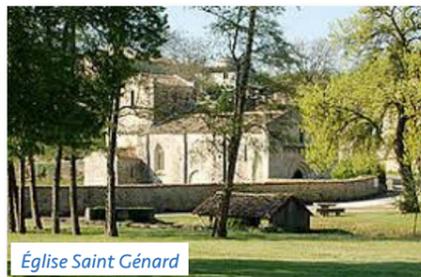
Notre projet de territoire se construit, il ne doit pas se contenter de refléter le diagnostic du SCoT (schéma de cohérence territoriale), mais bien d'afficher notre volonté territoriale de nous organiser pour les 10 à 15 années à venir.

La culture communautaire que nous assumons est une culture du service public qui s'inscrit dans le long terme avec cette notion d'efficacité du service public qui nous tient profondément à cœur.

C'est en prenant soin de consolider l'existant et la qualité des services que nous avançons, que nous nous préparons : donnons-nous les moyens de réussir.

Je tiens à vous exprimer mes vœux sincères de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Le Président,
Bertrand Devineau



Église Saint Géraud



La thalle



Le lavoir

Document du 1^{er} juin 2017

Depuis le 1^{er} janvier 2017 a été créée la communauté de communes issue de la fusion de la communauté cantonale de Celles-sur-Belle, des communautés de communes cœur du Poitou, du Mellois et Val de Boutonne, du syndicat mixte du pays Mellois, du syndicat Mellois des piscines et du syndicat SICTOM de Loubeau.



C
de Communauté
de Communes
Cellois
Cœur du Poitou
Mellois
Val de Boutonne

Pour accéder aux services actuels offerts par la communauté de communes, contactez-nous à partir des numéros utiles.

Numéros utiles

78 communes
48 372 habitants
1 289 km²
38,3 habitants/km²

Écoles

- 📞 service scolaire 05 49 27 19 15
- 📞 transport scolaire (inscriptions, lignes...) 05 49 27 35 36
- 📞 restauration 05 49 27 03 63

Enfance, jeunesse

- 📞 05 49 29 83 93

Service d'aide à domicile

- 📞 à Brioux-sur-Boutonne 05 49 07 62 45
- 📞 à Celles-sur-Belle (ménage, portage de repas, toilettes des personnes âgées) 05 49 79 47 10

Comptabilité

- 📞 cantine Chef-Boutonne et Sauzé-Vaussais 05 49 29 28 69
Melle et Lezay 05 49 29 29 97
- 📞 garderie Chef-Boutonne et Sauzé-Vaussais 05 49 29 28 69
Melle 05 49 29 29 97
- 📞 transport scolaire Chef-Boutonne et Sauzé-Vaussais 05 49 29 28 69
Melle et Lezay 05 49 27 56 66
Celles-sur-Belle 05 49 29 29 90

Environnement

- 📞 collecte des ordures ménagères et encombrants
- 📞 déchèteries 05 49 27 56 79
- 📞 location de broyeurs
- 📞 achat de composteurs
- 📞 assainissement (secteur Chef-Boutonne et Sauzé-Vaussais) 05 49 07 78 47

Aménagement du territoire

- 📞 urbanisme 05 49 29 83 93
- 📞 développement économique 05 49 27 09 62

Culture, sport et loisirs

- 📞 pays d'art et d'histoire 05 49 27 09 62
- 📞 musée de Rauranum 05 49 27 26 98
- 📞 piscines 05 49 27 01 91
- 📞 équipements sportifs couverts 05 49 27 32 52
- 📞 base de loisirs du Lambon - activités sportives 05 49 35 13 57
- hébergement 05 49 32 85 11

Associations du territoire

- 📞 demande de participation 05 49 29 29 90
- 📞 versement 05 49 29 28 68

Pour des renseignements complémentaires en cas de demande de précisions, veuillez joindre votre mairie.

Siège administratif
2, place de Strasbourg - 79500 Melle

Adresse postale
1, rue du Simplot - 79500 Melle

Tél. : 05 49 29 29 90

Services enfance jeunesse



Le service petite enfance, enfance, jeunesse rattaché au pôle de l'éducation de la communauté de communes Mellois en Poitou publiera dès janvier 2018, un guide gratuit.

Ce guide est destiné à toutes les familles du territoire et présente la diversité de l'offre de services

pour les publics de 0 à 17 ans et + (multi-accueil, halte-garderie, séjours, structures d'accompagnement de projets pour les jeunes, lieu d'accueil parents-enfants, relais d'assistantes maternelles, ludothèque...).

N'hésitez pas à vous déplacer en mairie pendant les horaires d'ouverture, pour en retirer un exemplaire qui vous sera utile au quotidien.



Ludothèque, espace de jeu sur place



Actions du Pôle cellois

La Petite Enfance :

- Des activités sportives : gym 3 pommes, la ludi Gym et la gym câline
- Des activités favorisant les échanges : Bulle d'Air pour les 0 à 6 ans et le relais Assistant(e)s Maternel(le)s
- Des actions permettant aux enfants de se préparer à leur 1^{ère} rentrée scolaire : l'action passerelle.

Les services tous publics

- La Ludothèque : 10 rue de l'ancienne Mairie à Celles sur Belle
- Le Réseau des Bibliothèques : Renseignements auprès de Nathalie Pugeault au 05.49.24.45.78

La jeunesse

- Le C.L.A.S. : (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) dispositif d'aide aux devoirs proposé aux élèves et aux familles des classes de 6ème du collège François Albert de Celles sur Belle.
- Le Point Jeunes : Le Point Jeunes est un espace dédié aux 12/17 ans, et à partir de Janvier, aux 11 ans scolarisés en classe de sixième.



Association « Belle et Lambon »



L'association a pour principale activité la gestion et l'organisation de l'Accueil de Loisirs. Celui-ci est ouvert aux enfants scolarisés jusqu'à 13 ans tous les mercredis et toutes les petites et grandes vacances scolaires, sur le pôle de Mougou-Thorigné et de Celles sur Belle.

L'équipe d'animation propose des activités variées en lien avec le projet pédagogique qui respectent le rythme de l'enfant avec des objectifs éducatifs, mais également ludiques.

L'association participe ou organise également différentes actions durant l'année (forum des métiers, notre fête annuelle de l'accueil de loisirs, la fête du jeu, soirée jeux, ateliers en familles...)

L'année 2017 remplie d'incertitudes et de mouvements pour l'association

L'année 2017 a été, pour l'Association Belle et Lambon, remplie d'incertitudes et de mouvements : démission de la présidente et du trésorier, difficultés financières. Grâce à la mobilisation des parents, nous sommes parvenus à reconstituer

le bureau avec de nouvelles énergies et l'intercommunalité nous a confirmé son soutien financier en proposant une convention triennale.

L'Association va donc continuer d'exister.

Un grand Merci particulier à tous les bénévoles pour leur aide et leur disponibilité, merci aux familles de nous faire confiance, merci à tous les élus qui continuent de croire en notre nécessité.

Nous remercions vivement tous les bénévoles de l'association et invitons ceux qui le souhaitent à venir nous rejoindre.

Toute l'équipe vous souhaite une très bonne année 2018 et vous attend pour renforcer l'équipe Belle et Lambon.

Les Co-présidentes

Corinne Lafond et Natacha Roulland

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

05 49 05 82 38 / 09 65 12 14 62

du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30

accueildeleisirs.belleetlambon@gmail.com

<https://www.facebook.com/accueildeleisirs.belleetlambon/>

La structure multi-accueil « Les enfants d'abord »



La structure multi-accueil « **les enfants d'abord** » accueille les enfants de 2 mois et demi à 6 ans. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 au 15C rue des écoles - 79370 Mougou et elle est agréée pour recevoir 18 enfants simultanément.

Cette structure regroupe un accueil régulier (crèche), un accueil occasionnel (halte-garderie) et un accueil d'urgence (réservation de dernière minute en respectant les règles indispensables d'inscription).

Les enfants sont encadrés par du personnel formé sur les aspects sanitaires et éducatifs de la vie du jeune enfant : éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, assistantes d'accueil petite enfance et agent d'entretien.

La structure multi-accueil « les enfants d'abord » est gérée par une association composée de 7 bénévoles actifs. Le conseil d'administration est composé d'élus municipaux de chaque commune du canton et de parents utilisateurs du service.



Les activités proposées aux enfants sont variées (sportives, culturelles, sociales...), elles sont mises en place par l'éducatrice des jeunes enfants. Elles répondent à des objectifs éducatifs et pédagogiques où le jeu

est considéré comme un facteur de développement et de sociabilisation.

La structure dispose d'une petite cour et d'un jardin pour les activités extérieures. Le personnel accompagne l'enfant au quotidien dans son développement en respectant son rythme et son adaptation progressive au groupe.



Service halte-garderie :

Jeunes parents, vous avez des courses à faire, un rendez-vous, tout simplement, vous voulez prendre du temps pour vous ? Ou permettre à votre enfant de passer un moment avec d'autres enfants pour jouer, découvrir et apprendre les règles d'une collectivité ?

Alors, n'hésitez pas, appelez la structure multi-accueil « les enfants d'abord », des professionnelles de la petite enfance pourront accueillir votre ou vos enfant(s) jusqu'à 6 ans, pendant 1 heure, 2 heures ou plus.

Pour tous renseignements : 05 49 32 61 47

Joyeuse année à tous.

Fabienne Pintault
Présidente



Services aux personnes âgées

ASSOCIATION GÉRONTOLOGIQUE DU SUD DEUX-SÈVRES

L'Association Gérontologique du Sud Deux-Sèvres a pour objet de favoriser le soutien à domicile des personnes âgées dans les meilleures conditions sociales et de santé.

L'Association est porteuse de différents dispositifs ayant pour missions l'information, l'orientation et l'accompagnement individuel des seniors et des personnes âgées. En tant qu'observatoire des besoins de ce public sur le territoire sud Deux-Sèvres, l'Association met également en œuvre diverses actions de prévention (conférences, forum et animation sur les thèmes de l'aménagement de l'habitat, de la santé, de la nutrition, de l'aide aux aidants, de la vie sociale après 60 ans...).

Son dispositif CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) est un lieu unique de proximité dont le rôle est d'informer, de conseiller et d'orienter les aînés et leur famille, ainsi que l'ensemble des professionnels intervenant auprès des personnes âgées. Pour tous renseignements, un numéro unique :



ASC Association Sportive et Culturelle, une association à taille humaine !

Qui dit association, dit bénévoles. **C'est la richesse et la force de la vie associative.** Malheureusement l'année 2017 a été marquée par la perte de deux membres actifs : **Raymond Chollet** (93 ans, décédé le 30 août 2017) a relancé la SEP (Société d'Education Populaire) en 1963. Il a été le précurseur de la fête d'été fin août avec des jeux inter-bourgs, il a aussi organisé des voyages pour les jeunes, des courses cyclistes, il a été président de la section pétanque et cela pendant 15 ans. Et « Patou », **Patrice Bodin**, a été vice-président de l'ASC, membre actif au sein de l'APE et une aide précieuse pour la fête, qui ne comptait pas son temps.

L'ASC a la chance de compter aujourd'hui dans ses rangs 11 sections et donc autant de responsables et autant d'activités : théâtre, football loisirs enfants, pétanque, randonnée, restauration de fauteuils avec les vieilles carcasses, bibliothèque, vtt, chasse, APE et la section des jeunes "Bat'Art". Rajoutons Dimitri de HD Team compétition et la Compagnie Fernand et Mathurin qui sont toujours à nos côtés pour participer aux manifestations.

Le programme de l'année 2017 a été bien animé, avec la participation à 2 événements communaux et l'organisation de 5 manifestations :

Invitée par le Conseil municipal aux **vœux du maire et lors de la matinée d'accueil des nouveaux habitants**, la parole nous est toujours très gentiment donnée. C'est à travers un petit discours que l'association, ses activités et ses sections sont présentées.

Côté organisation d'évènements :

- **la Soirée Beaujolais**, samedi 19 novembre 2016, était sous le signe de la magie avec le talentueux magicien installé sur la commune, Romain Frasi ! Un véritable succès, petits comme grands ont été bluffés...

- **la 2^{ème} édition de la Soirée jeux**, samedi 11 mars 2017, qui a rencontré un vif succès ! Les participants, de tout âge, ont passé une excellente soirée.



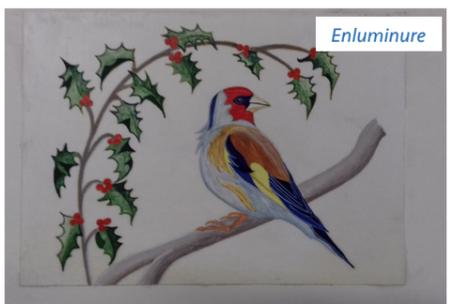
Feu d'artifice



Les ateliers



Rando nocturne



Enluminure

- **la 1^{ère} édition de la Fête de la musique**, samedi 17 juin 2017, où deux groupes se sont succédés sur la place du village : Izuba, un groupe local accompagné de Mamady Diabaté et en seconde partie, Rock Revival. Ce concert gratuit a été une réussite, le public a répondu présent.

- **la Fête d'été**, les 25, 26 et 27 août, l'évènement avec un grand E que ces trois jours de fête quasi non-stop ! Et la cuvée 2017 fut particulièrement riche avec comme thème « le recyclage et la récup' ».

- **le stage d'enluminure**, les 30 septembre et 1^{er} octobre, avec Laurent Bertin, enlumineur de France et calligraphe.

Toutes ces animations n'existeraient pas sans la bonne volonté des bénévoles, qui pour certains s'essouffent.

Je lance donc un appel aux bonnes volontés (et j'espère que ce ne sera pas une bouteille à la mer !), jeunes et moins jeunes pour devenir bénévoles. Chacun donne le temps et l'énergie qu'il peut, mais il faut que nous soyons plus nombreux. Le Comité directeur a sérieusement besoin de renfort, d'élargir le nombre de bénévoles, notamment pour maintenir la fête d'été. Je vous invite donc à vous lancer dans l'aventure passionnante de l'ASC et de l'organisation d'évènements festifs. Y'a plus désagréable, non ? Faites-vous connaître !

Je vous souhaite à tous et à toutes une très belle année, riche en activités diverses et variées, sportives et culturelles.

Et au nom du Comité directeur, je remercie tous ceux et toutes celles qui contribuent à animer notre belle commune de Prailles, à organiser des événements festifs, qui nous rassemblent et qui permettent de développer le « vivre ensemble ».

Le Président
Mathieu Phelippeau

Bureaux des sections de l'ASC

COMITÉ DIRECTEUR DE L'ASC

Président : Mathieu Phelippeau
Vice-président : Freddy Bergeron
Trésorière : Sylvie Juchault
Trésorier-adjoint : Jacques Phelippeau
Secrétaire : Laurence Hizette
Secrétaire-adjoint : Michel Tricoche

Contact :
asc.prailles@gmail.com
Location matériel : Freddy Bergeron : 05 49 32 82 82,
06 88 19 19 83
compte facebook ASC PRAILLES

BIBLIOTHEQUE

Présidente : Emilie Desroches - 06 17 65 2176
Trésorière : Cécilia Haudebault - 05 49 32 81 37, 06 11 61 51 63
Secrétaire : Mathilde Fouet
bibliotheque.prailles@laposte.net
Bibliothèque* : 05 49 32 29 24
*aux horaires d'ouverture

FOOT LOISIRS ENFANTS

Président : Sébastien Watrin
Trésorier : Julien Rochepeau
Secrétaire : Christophe Delcung Saint Martin
football.prailleslj@laposte.net

GYMNASTIQUE

Présidente : Stéphanie Papet - 05 49 17 04 17
Trésorière : Sandrine Deborde
Secrétaire : Emilie Desroches
stephanie.papet@neuf.fr

LES VIEILLES CARCASSES

Présidente : Micheline Guillaume - 06 75 48 86 00
Trésorière : Annick Laglaine
Secrétaire : Cathy Dufau
micheline.guillaume79@gmail.com

AUTRES ASSOCIATIONS

CHASSE (ACCA)

Président : Alain Laurent - 05 49 32 91 98
Vice-président : Alain Montaireau - 05 49 06 58 91
Trésorier : Patrick Aubouin
Secrétaire : Laurent Pommier
alainlaurent79@free.fr

VTT LOISIR / CTC (Cyclo Tourisme Cellois)

Responsable : Jacques Phelippeau - 05 49 32 83 56
06 73 99 48 14 / j.phelippeau@wanadoo.fr

PEDESTRE

Président : Pascal Hizette - 06 66 22 70 62
Trésorière : Annette Fougère
Secrétaire : Sylvie Juchault
pascal.hizette@wanadoo.fr

PÉTANQUE

Présidente : Cosette Audurier - 05 49 25 22 17
Vice-président : Patrick Matard
Trésorière : Evelyne Riffault
Secrétaire : Joël Simon

THÉÂTRE "Compagnie du Lambon"

Président : Fabrice Desreumaux - 05 49 25 85 63
Trésorière : Stéphanie Desreumaux
Secrétaire : Sandrine Bricou
stephanie.baillargeaux@orange.fr

BAT'ART

Président : Thibaud Guicheteau - 06 30 10 76 25
Vice-président : Antonin Haudebault
Trésorière : Pauline Tricoche
Secrétaire : Caroline Tricoche
Secrétaire-adjoint : Matéo Benoist-Fritsch
asc.batart@gmail.com

TEAM HD Compétition (moto de piste)

Dimitri Honoré : 06 33 79 73 22
teamhdcompetition@orange.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

apepraillesaigonnay@hotmail.fr

COMPAGNIE FERNAND & MATHURIN

fernand.et.mathurin@orange.fr

Planning des activités

Jours	Sections	Heures	Périodes	Lieux
LUNDI	Bibliothèque	16 h - 18 h	Toute l'année	Bibliothèque
	Gymnastique	20 h 30 - 21 h 30 / 21 h 30 - 22 h Step	De septembre à juin	Salle des fêtes
MARDI	Vieilles carcasses	9 h 30 - 17 h	De septembre à juin	Salle des jeunes
	Théâtre	20 h 30 - 23 h	De septembre à avril	Salle des fêtes
MERCREDI	Bibliothèque	16 h - 18 h	Toute l'année	Bibliothèque
VENDREDI	Pétanque	20 h 30 - 24 h	Du 27 avril au 28 septembre	Stade de football
	Théâtre	20 h 30 - 23 h	De septembre à avril	Salle des fêtes
SAMEDI	Bibliothèque	10 h - 12 h	Toute l'année	Bibliothèque
DIMANCHE	Marche	9 h - 12 h 30	1 ^{er} dimanche du mois	Place de la mairie
	Foot loisirs enfants	10 h - 12 h	De septembre à juin (sauf vacances scolaires)	Stade de football
	VTT	9 h - 12 h	Toute l'année	Selon les sorties

Chasse : de septembre à novembre les jeudis et dimanches ; de décembre à février tous les jours, sauf les mardis

Les activités

Atelier « Les vieilles carcasses »

Un point sur l'année écoulée

En tant que secrétaire de la section « Les Vieilles carcasses » (tapisserie d'ameublement), il me revient de faire un rapide compte-rendu de l'année écoulée.

Nous avons une nouvelle présidente, Micheline Guillaume, après le départ de Pascale Valteau qui a préféré la Bretagne, ses criques et ses plages, ses fruits de mer, ses crêpes... à Prailles ! Sans commentaire.

En février 2017, nous avons ouvert notre section à un petit groupe de non adhérents lors d'un stage de 5 jours, assuré comme toujours par Cécile Mahieux. Stage pour 7 débutants, où tout s'est bien déroulé. Jean Luc, de Prailles, y a participé et a fait une chaise pour son chat (hé oui ! Benèze le matou...). Le chat étant content, Jean-Luc a maintenant intégré notre groupe de nanas, tous les mardis. Il y apporte sa bonne humeur, ses outils et même sa pince sans rire.

Nous travaillons toujours agréablement, tout en montant un trafic d'échanges : des noix, des lapins, des figues, des confitures, des pommes, des kiwis, des plants, des recettes de cuisine et même des cours de patchwork ! Tout s'échange et contribue à cimenter nos liens.



Pour la fête de l'ASC de Prailles, fin août, la section a pris une vieille carcasse de chaise pour la refaire et l'a proposée à la tombola : Elle a trouvé preneuse.

Et nous repartons pour une nouvelle année, avec de beaux projets en tête.

ASC Foot loisirs enfants

Section enfants :

Tu as entre 6 et 15 ans, tu aimes le foot mais juste pour le plaisir de jouer sans compétition !

Depuis 6 ans maintenant, notre section accueille chaque année une vingtaine d'enfants. Filles et garçons viennent de 10 h 30 à 12 h jouer au ballon chaque dimanche. Ce rendez-vous permet de passer un moment de détente dans la bonne humeur, dans un esprit d'équipe et de convivialité.

La saison se termine traditionnellement par un repas champêtre avec petits et grands.

Si tu es intéressé, rejoins-nous le dimanche matin !

L'équipe du foot loisirs
Sébastien Watrin, Christophe Delcung Saint Martin et Julien Rochepeau

À la bibliothèque

Que s'est-il passé à la bibliothèque en 2017 ?

On a commencé l'année en enregistrant, couvrant et mettant à votre disposition sur les étagères **81 nouveaux livres** tout beaux, tout neufs.

A compter du 25 février, on a ouvert la porte dès **10 h** le samedi matin... **pour vous accueillir une heure de plus chaque semaine.**

Du 23 au 30 mars, nous avons distribué des livres dans les 6 classes du R.P.I. pour participer à **LA SEMAINE DE LA BOUQUINADE**. Franc succès auprès des enfants, des enseignants et des parents cette année encore. (Sûr, on recommandera l'année prochaine). Pour illustrer cette belle semaine de lecture on a suspendu plus de 100 photos partout dans notre local... c'était beau, coloré, souriant, amusant, vivant, intéressant !

Treize lectrices (mais où sont les hommes?) ont participé au **PRIX DES LECTEURS** pour le festival de la littérature européenne de Cognac. Elles ont mis le cap sur les îles d'Europe en Méditerranée. Elles ont lu 6 livres qui ont suscité un sympathique débat très animé. La qualité des ouvrages, des sujets et des écritures a rendu le classement quelque peu difficile... Le préféré de ces dames, « L'enfant qui mesurait le monde », et les 5 autres romans sont désormais en bonne place sur nos rayonnages, vous ne pouvez pas les rater !

Durant les mois de mai et de juin, on a reçu en **RÉSIDENCE D'ÉCRITURE** deux artistes de la compagnie La Part Belle pour qu'elles puissent travailler sur l'écriture de leur prochain spectacle : l'adaptation du roman « La Petite Fadette » de George



Sand. Une présentation de leur travail sera programmée dans les locaux de la bibliothèque... quand et comment ? C'est encore un mystère. Mais dès qu'on le sait, on vous prévient !

Point d'orgue de l'année, le 7 octobre, dans le cadre de TERRE DE LECTURES patronné par la Médiathèque Départementale, on a organisé **UN CONCERT DE FADO**. Plus de 50 spectateurs sont venus applaudir le groupe Madragoa. On a poussé les meubles, rajouté des chaises, créé une mini scène, emprunté des projecteurs et... on a partagé un super, beau, magnifique moment. On a terminé la soirée autour d'un apéritif portugais comme de bien entendu et on a reçu, enfin plutôt Anne-Lyse la

chanteuse et ses 3 musiciens ont reçu une pléiade de félicitations.

Nota : On vous rappelle que la bibliothèque est le seul lieu public ouvert à tous, en plein cœur du village. Et, fait rare, fréquenter la bibliothèque municipale ne demande aucun effort financier. **L'abonnement est gratuit.** Donc on vous attend... La bibliothèque, on ne peut plus l'ignorer, c'est « écrit dessus » : de très jolies lettres pastel peintes par les enfants lors d'une matinée citoyenne, et en plus une superbe enseigne en fer forgé « le livre et sa plume » sont accrochées sur sa façade...

La bibliothèque de Prailles en 2017, c'est aussi 3 ouvertures hebdomadaires TOUT PUBLIC - 1 ouverture mensuelle pour recevoir les scolaires - 5 000 ouvrages mis gratuitement à votre disposition - 1 220 accueils de lecteurs dont 504 enfants - 2 087 livres, documentaires, B.D et C.D empruntés - 9 bénévoles.

Retrouvez-nous sur Facebook - <https://www.facebook.com/bibliotheque.praillles/>

Gymnastique : sport et bonne humeur !

Envie de bouger, courir, sauter, danser...

Besoin de vous remuer, vous dépenser, vous amuser, vous détendre... Les cours de gym sont faits pour vous !

Après un échauffement tout en douceur, Chantal, forte de ses années d'expérience, vous fera découvrir des exercices divers et variés, permettant de garder forme et tonus tout au long de l'année.

Et pour celles qui en veulent plus, 30 minutes de step clôturent la séance.

Le matériel est fourni par l'association, Les séances sont ouvertes à tous, les deux premiers cours sont gratuits.

Il vous sera demandé la cotisation annuelle de 35 € et un certificat médical.



Et pour varier les plaisirs, le club propose toujours les activités de découverte avec des intervenants extérieurs.

L'an dernier, nous nous sommes essayées à la rigologie, à la zumba, au yoga, au pilate, au stretching...

Il y a toujours les incontournables : la soirée raclette (le 18 décembre), le bowling et le restaurant de fin de saison.

Au programme cette saison : step et stretching le 30 octobre, danse africaine le 1^{er} décembre (séance ouverte au public avec participation de 2€ pour les adhérentes et de 5€ pour les extérieures), initiation au pilate et pound le 18 janvier, soirée zumba le 2 février (ouvert au public), renforcement musculaire et LIA en mars, aquabike en avril.

Nous renouvelons la journée en thalasso (sous réserve des possibilités d'accueil) en juin.

Nous avons maintenu les séances de marche hebdomadaire pendant tout l'été.

N'hésitez-plus ! Venez nous rejoindre tous les lundis à 20 h 30 à la salle des fêtes pour les cours de GYM.

Bonne humeur obligatoire ! Ambiance assurée !

Renseignements : Stéphanie 06.01.49.15.26 /

Sandrine 06.01.93.22.12 / Émilie 06.17.65.21.76

Les activités (Suite)

Section Bat'Art



Le nom des « Bat'Art » ne vous dit peut être pas grand-chose, mais il est probable que vous ayez assisté à quelques-unes de leurs interventions. La section Jeunes de l'ASC de Prailles (puisque c'est de cela dont il s'agit !) a organisé en 2016 des concerts et une chasse au trésor lors de la fête d'été annuelle de notre charmante petite bourgade.

Et en 2017 encore, des concerts résonnaient le samedi après-midi sur le plateau alors que des jongleurs et musiciens animaient des ateliers pour les néophytes et les curieux. The Dividuals, qui jouaient pour la deuxième fois à Prailles, ont ramené à la vie des vieux sons rock'n roll, suivis par les Full Fiction qui nous ont démontré leur maîtrise musicale à grands coups de compositions détonantes. Ces deux groupes ont été sonorisés avec le plus grand soin par Yoann Desouche, le tourneur de la salle de concerts « l'Alternateur » à Niort et Guilhem Gallissard, déjà présent l'année précédente. Après un excellent repas organisé par l'ASC, aux premières lueurs de la nuit, les jongleurs ont joué avec le feu devant les yeux ébahis des petits et des grands, bercés par le son grave du didjéridoo. Outre la fête d'été de Prailles, les Bat'Art étaient aussi présents à la seconde soirée jeux de société organisée par l'ASC où ils ont animé des parties de Loup Garou de tous âges.



Beaucoup de projets sont en cours dans leurs esprits et certains se réaliseront bientôt ! D'ici quelque temps vous pourrez profiter de soirées cinéma en plein air ou dans la salle des fêtes (qui par le passé jouait déjà le rôle de cinéma pour les Prillais les plus anciens d'entre nous) mais aussi de concerts et de spectacles ponctuels. C'est dans le but de faire rencontrer les diverses générations du village que la section jeunes des Bat'Art a été relancée par Thibaud Guicheteau, Pauline Tricoche, Antonin Haudebault et Matéo Benoist-Fritsch. L'équipe s'est quelque peu agrandie depuis et compte désormais Caroline Tricoche et Gabin Guicheteau, sans compter les bénévoles et volontaires qui n'ont pas hésité à leur filer des coups de mains inestimables.

Adorateurs de musique, de spectacle, de culture et d'art en général, c'est aussi avec une énergie retentissante qu'ils vont éveiller les esprits et organiser des soirées où il fait bon vivre.

N'hésitez pas à les rejoindre, l'adhésion est à 2 € par an,

et avoir votre soutien signifie beaucoup pour eux, et les motivera d'autant plus à organiser de beaux projets pour vos beaux yeux ! Pour toute question, demande d'adhésion, soumission de projet ou demande d'aide bénévole sur un de vos projets, vous pouvez les joindre par mail : ascbat.art@gmail.com.



Section pédestre

En avant... marche !

Rendez-vous est pris de longue date pour les habitués, mais il reste toujours de la place pour de nouveaux volontaires, les 1ers dimanches de chaque mois à 9 h pour une randonnée pédestre de 9 à 15 kms environ. Un départ sur deux se fait de la place de la commune de Prailles. Le tracé est proposé par les adhérents, à tour de rôle. Le covoiturage tout comme la bonne ambiance sont habituels. Aussi il faut préciser qu'une petite pause calorique à mi-chemin est inévitable pour plus de convivialité...

Deux dates sont incontournables dans le planning des marcheurs : en avril pour participer aux Cabrioles au plan d'eau du Lambon, et cette année du 1^{er} au 3 juin pour un week-end dans un gîte à Saint-Jean-de-Monts avec au programme des découvertes, des randonnées et beaucoup de bonne humeur !



Enfin, la section organise tous les ans, le dernier vendredi d'août, dans le cadre de la Fête d'été, une randonnée semi-nocturne ouverte à tous (environ 100 participants) agrémentée d'un repas réalisé par les adhérents et d'un spectacle animé par des acteurs locaux.

Le montant de l'adhésion est de 7 euros par personne.

Qu'attendez-vous pour nous rejoindre ?

La Compagnie théâtrale du Lambon

Cette année encore La compagnie théâtrale du Lambon, composée de 6 comédiens, remonte sur les planches pour vous présenter une pièce comique totalement inédite... :

« 14 JUILLET A LA MAISON DE RETRAITE »

Madame Lacour, directrice d'une maison de retraite doit s'absenter 10 jours et laisse les clés de la maison à ses employés : un ex-animateur de club, une infirmière russe, une cuisinière qui se lance dans la cuisine nouvelle, et d'autres



personnages peu ordinaires.

Ces derniers en profitent pour instaurer quelques innovations dont l'organisation du bal traditionnel du 14 juillet. Mais Madame Lacour écourte son séjour pour revenir mettre de l'ordre...

Nous vous attendons nombreux pour partager un bon moment ensemble.

Dates de représentations 2018 :

- Samedi 31 mars à 20 h 30
- Dimanche 1er avril à 14 h 30
- Samedi 7 avril à 20 h 30
- Dimanche 8 avril à 14 h 30

La section pétanque



L'ASC Pétanque Prailles sera heureuse de vous accueillir tous les vendredis soirs à 20 h 30 du 27 avril au 28 septembre 2018 au stade de Prailles.

Jeunes ou moins jeunes, rejoignez-nous pour une ambiance amicale.

L'inscription est de 2 €, gratuite pour les moins de 16 ans.

Au cours de la dernière saison, plusieurs manifestations conviviales ont eu lieu :

- Deux soirées barbecue
- Une soirée « Mêlée » (1 lot pour chacun)
- Un concours de pétanque le 9 septembre 2017

- La soirée de clôture où chacun est reparti également avec un lot
- L'assemblée générale, suivie du traditionnel repas « des boulistes »
- Voyage de fin d'année à l'Auberge du Pouct'on le 22 octobre 2017

Toutes ces activités seront reconduites pour la saison 2018 !

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, pour un moment de détente en fin de semaine !

Nous vous y attendons !



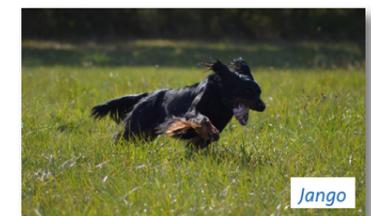
Autres Activités

ACCA (Association communale de chasse agréée)

L'ACCA a encore perdu quelques sociétaires cette dernière saison, confirmant la tendance départementale, 46 chasseurs sillonnent la campagne prillaise cette année. Nous avons tenté cette saison la réimplantation de perdrix rouges de race pure, élevées selon un cahier des charges strict, le plus près possible du sauvage. Opération plutôt réussie, les oiseaux sont farouches, difficiles à chasser et se défendent bien des prédateurs. Il reste beaucoup d'oiseaux sur le terrain après la chasse. La même démarche sera reconduite l'année prochaine.

Pour le lièvre, non chassé cette saison, la situation est préoccupante comme sur les communes environnantes. Les sangliers sont de retour, des dégâts sont à déplorer sur les maïs et les semis de blé mais les hardes très mobiles sont difficiles à localiser.

Le plan de chasse chevreuil est bien entamé avec de jolies chasses le samedi matin dans la convivialité. Rendez-vous pour le traditionnel repas le 10 juin 2018 au stade.



Jango



La Compagnie Fernand & Mathurin

Un gros boulot en régie également car le technicien avait un linéaire de consoles impressionnant entre la gestion des lumières et du son avec bruitages et micros HF... Que de bons retours de cette soirée où les spectateurs ont passé un excellent moment en compagnie de cette sacrée Compagnie!

Petit retour en arrière avec la participation de l'association à la soirée Beaujolais 2016 organisée par l'ASC où les musiciens en herbe ont partagé l'animation avec le magicien Romain Frasi en entonnant quelques parodies autour du vin.

Parallèlement, l'association continue de présenter son spectacle « Visite chez les Aînés », petit spectacle d'environ une heure à trois intervenants à destination du public des maisons de retraite. C'est ainsi que ce spectacle a pu être présenté à l'EHPAD des coteaux de Ribray à Niort le 26 octobre dernier, et qu'il sera à nouveau joué en 2018 à l'EHPAD des Rives de Sèvre à La Crèche. D'autres formules sont à l'étude.



Et puis comme la compagnie dispose des compétences techniques et d'un matériel scénique, elle fournit également des services de location de matériel et prestations pour des événements concerts et spectacles. N'hésitez pas à la contacter pour tout renseignement.

En 2018 le « Petit Monde de Fernand et Mathurin » sera joué le samedi 10 mars à Aigonnay.

On imagine qu'il y aura une suite à ce spectacle... Mais auparavant la compagnie aimerait bien le jouer dans toutes les communes avoisinantes !...

Les « musiciens » recherchent un bassiste débutant, et la compagnie reste ouverte à toute proposition pour venir étoffer cette super équipe qui travaille dans la bonne humeur.

Contact : fernand.et.mathurin@orange.fr /par téléphone: 06.64.44.90.30 (Michel)



Les Cabri'oles du Lambon

Comme chaque année, votre bulletin nous réserve une petite place. Les cyclos cellois, club de cyclotourisme, organise comme tous les ans sa randonnée annuelle « Les CABRI'oles ». Elle se déroulera le dimanche 15 avril 2018 au plan d'eau du Lambon.

Cependant, nous participons également à des randonnées organisées par des clubs deux-sévriens ou autres. Cela se déroule le dimanche matin.

Certains membres se retrouvent aussi lors de week-ends ou manifestations de grande envergure. Depuis plusieurs années des licenciés participent à la Bernaudeau par exemple. Nous sommes aussi partis deux jours en Limousin avec les vélos, chaussures de marche et ... ravitaillement. Tout cela se fait dans la bonne humeur.

Je profite de ce petit encart pour savoir si quelques lecteurs seraient intéressés par une petite balade avec nous. Si cela vous tente, contactez-nous.

Team HD Compétition

L'association Team HD Compétition a été créée pour récolter des dons (financiers et ou matériels ...) afin de pouvoir participer au championnat de moto de piste Promosport 1000 cc découverte. Pour cela nous mettons en vente des t-shirts, mugs, porte-clés, vestes et autocollants.

Nous avons besoin de sponsors qui pourront nous permettre d'accéder à de meilleurs résultats.

Que vous soyez particulier ou professionnel, nous avons besoin de votre soutien pour développer cette aventure. Merci d'avance à tous !

Team HD Compétition vous propose la location de motos équipées pour la piste, pour les personnes qui voudraient s'initier à la moto sur circuit ; la location étant soit sur SUZUKI 750 GSX-R 2005 soit sur SUZUKI 750 GSX-R 2008.



Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter à l'adresse teamhdcompetition@orange.fr. Rejoignez-nous également sur Facebook.

Sponsors officiel 2018 : Brosserie BRENET, Millésime MOTO

Évènements

1^{ère} édition de la Fête de la musique



La section Bat'Art avait dans ses projets 2017 d'organiser une première fête de la musique à Prailles... Sauf que dans le feu de l'action il s'est avéré que la date retenue pour cette première manifestation du genre tombait pendant un grand festival musical européen, le Hellfest à Clisson, et que certains des organisateurs potentiels de notre fête de la musique s'y étaient inscrits...

Qu'à cela ne tienne, l'ASC a relevé le challenge et en a pris à sa charge l'organisation. Michel a prospecté et a trouvé deux groupes disponibles à cette date : « Izuba », groupe de musiciens locaux qui fait de la musique d'inspiration africaine, et qui recevait en France à cette époque le guitariste guinéen Mamady Diabaté, artiste connu au niveau international.

L'autre groupe contacté fut « Rock Revival », composé de quatre musiciens du département de la Vienne, et qui a à son répertoire quantité de musiques des années 70.

La scène nous a généreusement été prêtée par la commune voisine d'Aigonnay, et tout le matériel technique de scène a été fourni par la Compagnie Fernand et Mathurin. Il restait à proposer une buvette, faire la communication auprès des habitants et toute l'intendance était en place pour le samedi 17 Juin au soir, à partir de 19h pour le premier des deux concerts gratuits de la soirée. Près d'une centaine de personnes sont venues devant la scène et près du bar, certains ont pu danser jusque tard en soirée.

La prochaine édition sera organisée en 2018 par la section Bat'Art...



Prailles Pratique

Mairie de Prailles

Tél. : 05 49 32 81 13 – Fax : 05 49 32 88 08
mairie-prailles@paysmellois.org - www.prailles.com

Ouverture au public :

- lundi, jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30
- mardi : de 8 h à 12 h
- vendredi : de 8 h à 12 h et de 15 h à 17 h

Fermeture le mardi après-midi

Permanence du Maire : samedi de 10 h à 12 h

Bibliothèque municipale

Composition du bureau :

Présidente : Emilie Desroches / Vice-présidente : Sylvie Juchault
Trésorière : Cécilia Haudebault / Vice-trésorière : Sylvie Lapeyre
Secrétaire : Mathilde Fouet / Les autres bénévoles : Marie-Claude Papinot • Marie Estiot • Roselyne Jacinto • Cécile Charpentier
Contact : bibliothequeprailles@laposte.net

Ouverture au public :

- lundi : de 16 h à 18 h
- mercredi : de 16 h à 18 h
- samedi : de 10 h à 12 h

- Gendarmerie nationale, Brigade Territoriale de Celles-sur-Belle : 05 49 79 80 06 - cob.melle@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Police : composer le 17

Pompiers, SAMU, Gendarmerie nationale, Police

- Pour tout sinistre : Pompiers, composer le 18
- SAMU : composer le 15.

Location de salles et de matériels

► Location de la salle des fêtes :

- Pour les résidents de Prailles :
 - Journée de 10 h à 10 h : été 92 € / hiver 107 €
 - Samedi 16 h au lundi 10 h : été 153 € / hiver 168 €
- Pour les extra-communaux :
 - Journée de 10 h à 10 h : été 153 € / hiver 168 €
 - Samedi 16 h au lundi 10 h : été 214 € / hiver 229 €

• Une caution de 460 € sera demandée avant toute location.

► Salle des jeunes : gratuit pour les jeunes avec autorisation parentale jusqu'en fin d'après-midi, au plus tard avant le dîner.

► Vin d'honneur (salle des fêtes) :

- Communaux : 46 € / extra-communaux : 61 €

► Salle des fêtes 3 jours consécutifs : 305 €

► La municipalité peut mettre des tables, tréteaux et chaises à disposition des habitants.

Renseignements et conditions auprès de la mairie.

► L'Association Sportive et Culturelle de Prailles peut louer des tivolis, un château gonflable, une friteuse, de la vaisselle et du matériel collectif aux habitants de la commune ou associations locales. Renseignements et tarifs auprès de l'ASC.

Démarches administratives

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièce(s) à fournir	Observations
Changement de prénom	Mairie domicile	Pièces d'identité des parents	Présence des deux parents nécessaire
Reconnaissance du père	Mairie domicile	Pièces d'identité	À faire de préférence avant la naissance de l'enfant
Extrait acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer nom, prénom et date de naissance	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer nom, prénom et date de mariage	
PACS	Mairie domicile	Convention PACS, déclaration conjointe d'un PACS, actes de naissance, pièces d'identité	Formulaires sur internet : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1618
Extrait acte de décès	Mairie du lieu de décès	Indiquer nom, prénom et date de décès	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Pièce d'identité, justificatif de domicile.	Avoir 18 ans, nationalité française
Carte nationale d'Identité (validité 15 ans)	Mairie de Melle, Saint-Maixent-l'École ou Niort	2 photos récentes, copie d'acte de naissance, livret de famille, ancienne carte, justificatif de domicile	Délai de délivrance : environ 15 jours Pré demande : http://pre-demande-cni.ants.gouv.fr/
Passeport (valable 10 ans)	Mairie de Melle, Saint-Maixent-l'École ou Niort	Voir en mairie	Opération payante
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire Nantes	Indiquer nom, prénom et date et lieu de naissance - DOM TOM : TGI lieu de naissance	Demande simple à faire par internet ou par courrier
Certificat de nationalité française	Greffe Tribunal d'instance du domicile	Livret de famille, pièce prouvant la nationalité	
Copie certifiée conforme	Mairie domicile	Copie et original	Que pour l'administration étrangère
Duplicata de livret de famille	Mairie du domicile	Formulaire à remplir en Mairie	
Légalisation signature	Mairie du domicile	Signature à apposer en Mairie	

Depuis le 7 novembre 2016, il est possible d'adresser toute demande, déclaration, document, information, par voie électronique auprès de la mairie. Il suffit de s'identifier en donnant son état civil pour un particulier, le n° SIRET pour une entreprise, le n° RNA pour une association.

L'Etat simplifie vos démarches, en quelques clic vous pouvez désormais effectuer des demandes de :

- Carte d'identité en vous connectant sur <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>
- Permis de conduire en vous connectant sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Carte grise en vous connectant sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Il suffit de créer un compte qui permettra d'effectuer et suivre l'avancée de vos démarches.

Attention pour la carte d'identité, il s'agit d'une pré-demande, vous devrez tout de même vous rendre dans une des mairies équipées de bornes biométriques : Melle / Saint-Maixent l'école / Niort

► Renouvellement de la carte nationale d'identité en cas de perte ou vol : coût 25 €.

Toutes les autres opérations sont gratuites (sauf passeport).

► Si vous voulez construire :

Les imprimés sont à retirer à la mairie.

► Pour un décès :

La déclaration du décès est faite à la mairie du lieu de décès dans les 24 heures par un membre de la famille du décédé ou toute autre personne déléguée à cet effet.

Ramassage des déchets

► Trois circuits « ordures ménagères » sur la commune :

• **Lundi matin** : Maisoncelle, Gros Bois, la Paillaudière, le Vignault, le Clouzeau, Monteuil, Pied l'Ouille, les Chaumes, le Bourg, le Pinier et le Coussat

• **Jeudi** : Barbin, la Baudouelle, Maulay, Hurit, la Grange d'Oiré, la Gravette, Bourgneuf, le Chêne, Lussaudière et Pied Foulard

• **Vendredi matin** : Argentières, la Rézière, Côte Pelée et Douhaut

► Un point d'apport volontaire pour les verres, papiers, emballages et vêtements se trouve sur le parking de l'ancien cimetière (entrée du bourg, route de Mailloche).

► Les autres déchets sont à déposer dans les déchèteries de Celles-sur-Belle ou de Mougou.

► Les déchèteries, horaires d'ouverture au public :

Jour	Celles-sur-Belle 05 49 79 78 37 06 87 44 30 29	Mougou 05 49 05 85 27 06 87 44 30 29
Lundi	9 h 15 à 12 h	14 h à 18 h 30*
Mardi	9 h 15 à 12 h et de 14 h à 18 h 30*	9 h 15 à 12 h
Mercredi	Fermée	9 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Jeudi	9 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h 30	Fermée
Vendredi	14 h à 17 h 30	9 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Samedi	9 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h 30	9 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

*À noter : du 1^{er} octobre au 31 mars : fermeture à 17 h 30 au lieu de 18 h 30

Trésorerie

1 rue du Treuil 79370 Celles-sur-Belle

05 49 79 80 07 • t079009@dgfp.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Mercredi : 8 h 30 à 12 h

Cultes

► **Catholique** : Monastère de Pied-Foulard - 05 49 32 69 81

9 h 30 dimanche et fêtes

Plus d'infos sur : www.benedictines-prailles.fr

► **Protestant** : Temple de Prailles (Paroisse Saint Paul de Prailles)

Mme Boulanger 05 49 05 53 67 • elpblog@yahoo.fr • 06 21 33 21 78

Plus d'infos, dates et horaires des cultes : <http://elpsfb.blogspot.fr/>

Service des eaux

► **S.E.R.T.A.D.** (Syndicat pour l'étude et la réalisation des travaux d'amélioration de la desserte en eau potable) :

Tél. d'urgence : 05 49 29 28 85 • www.sertad.fr

► **S.A.M.** (Syndicat d'Assainissement du Mellois) :

05 49 29 13 16 • 06 81 48 86 77

Electricité

► **SEOLIS** Deux-Sèvres :

• Agence de Niort : 17 rue des Herbillaux - Bât. Edison - 05 49 73 08 09

• Agence de Melle : Route de Saintes - 05 49 27 05 30

www.seolis.net

Services sociaux

► Assistantes sociales : 05 49 27 02 28. Permanence au Centre médi-

co-social de Celles-sur-Belle le mardi de 10 h à 12 h

► Service d'aide ménagère (Communauté de Communes) :

05 49 79 47 10

Conciliateur de Justice

► Elisabeth Parnaudeau 06 75 47 15 25

elisabeth.parnaudeau@conciliateurdejustice.fr

Correspondants de presse

► La Nouvelle République :

Alain Rinaud : 05 49 06 26 91 • 06 74 37 03 12

rinaud.alain@orange.fr

► Le Courrier de l'Ouest :

Rodolphe Sarrieau : 06 07 54 64 05

rodolph.sarrieau@wanadoo.fr

Assistants maternelles

► Sylvie Bergeron • Le Bourg • 05 49 32 82 82

► Mireille Bouchet • Le Bourg • 05 49 32 80 23

► Yannicke de Dona • Le Bourg • 05 49 32 86 85 • 06 19 76 91 09

► Claudette Eric • Le Bourg • 06 15 16 45 09

► Marie-Claude Roy • Le Coussat • 05 49 32 88 04

Artisans et commerçants

► **Épicerie Multi-Services « Les Amourettes » :**

Relais Poste, toutes opérations postales • Levée du courrier lundi au samedi à 10 h • Épicerie, Bar, Tabac, Quotidiens, Gaz, Dépôt de pain • Pizzas à emporter toute la semaine • Plats à emporter et rôtisserie le samedi et le dimanche.

• Horaires d'ouverture :

- Mardi à vendredi : 7 h 30 à 12 h 30 et de 17 h à 19 h 30

- Samedi : 8 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h 30

- Dimanche de 8 h 30 à 13 h

- Fermé le lundi

• 06 41 40 32 42 • falcoclaude@orange.fr

► **Bois, importation-exportation, portes et portails :**

Jamwood • La Cibaudière • 05 49 32 92 32

► **Coiffure :**

Charlotte Aubouin • Argentières • 06 28 61 69 23

Virginie Bailly • Saint-Martin • 05 49 32 95 14

► **Création de bijoux et accessoires en tissu, coton, feutrine, simili cuir et toile cirée :**

Katia Bonnin • 5 rue du petit bourg • 06 62 05 25 14

► **Imprimerie :**

Imprimerie monastique de Pied-Foulard • 05 49 32 96 50

► **« Les Cabanes de Gros Bois »**

Hébergements insolites

Nathalie et Manu FERNANDES

12 rue du Puits, Gros Bois

79370 PRAILLES - 06.88.13.77.82

lescabanedesgrosbois@sfr.fr

► **Maçonnerie et rénovation :**

José Carvalho • 6 rue de Fond Naud • Argentières • 06 46 31 86 37

05 49 25 87 08 • josecarvalho.renovation@gmail.com

► **Organisation d'événementiels :**

Charlotte Aubouin • Argentières • 06 28 61 69 23

charlotte.organiz-event@orange.fr

[jevoeuxjesouhaite](https://www.facebook.com/jevoeuxjesouhaite)

► **Plomberie chauffage et électricité :**

PCEM (SARL) 06 33 85 74 49 • sarlpcecm@gmail.com

UN PEU... BEAUCOUP DE CIVISME !

CIVILITÉ, CITOYENNETÉ,
RESPECT DES LIEUX PUBLICS

Un jour, Marcel interpella Roger qui se trouvait devant les bacs de tri sélectif de la commune en même temps que lui :

« T'embêtes pas Roger, laisse donc tes ordures au pied des bennes, les cantonniers les ramasseront, ils sont payés pour ça, avec les impôts qu'on paye ! »

Et puis Marcel a laissé devant les bacs, une vieille poussette, des sacs plastiques, des vieux casiers en bois et une multitude d'autres « saloperies » qu'on sait pas ce que c'est, qu'on n'ose pas tripoter...

Roger est rentré chez lui en s'interrogeant : « Ça sert à quoi les impôts locaux ? »

Tout le long du chemin du retour, il a commencé à dresser une liste dans sa tête, tellement tout le long qu'arrivé chez lui, il n'en avait toujours pas fini avec cette satanée liste, et ce, malgré l'arrêt qu'il s'était octroyé pour pousser un petit caillou de 3 cm qui aurait pu blesser quelqu'un. 3 cm s'était-il dit, qu'est-ce que c'est que 3 cm sur les 80 kms de chemins qu'entretiennent les cantonniers ? Ça lui avait pris 3 secondes. 3 secondes, qu'est-ce que c'est par rapport au temps passé par les employés communaux pour venir nettoyer les

abords des containers de tri sélectif ? 3 fois rien en quelque sorte, mais combien de temps perdu par les cantonniers qui auraient pu dans le même temps continuer à entretenir, embellir, réparer, planter, recueillir, maçonner, repeindre, construire, aménager, élaguer, accompagner, couper, ratisser...

Et Roger s'empressa de rejoindre Marcel pour tout lui expliquer. Malheureusement, il le retrouva étouffé sous un monticule d'idées courtes et de débris de pensées, dernière victime d'un encrassement généralisé des artères du civisme.

Lors de l'enterrement de Marcel, également préparé par les employés municipaux, on put lire l'émouvante épitaphe suivante :

« Ci-gît Marcel, qui avait de l'ordure une définition très partagée, tantôt s'appropriant le terme et tantôt le léguant à la collectivité. Paix à ses restes. »

Nous vous rappelons que les bacs de tri sélectif ne sont en aucun cas des sites de dépôts d'ordures et qu'en conséquence, toute personne portant atteinte à la propreté des espaces publics est passible d'une amende de 3^{ème} classe, soit 450 €.

(Décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets.)

LES CABANES DE GROS BOIS

« Les Cabanes de Gros Bois », parc d'hébergements insolites ouvert depuis le printemps 2017 à 2 km du Lac du Lambon, vous proposent des moments de ressourcement et de déconnexion totale grâce à sa jolie cabane pour 2, perchée à 4m du sol dans un tilleul centenaire accessible par un escalier droit ou bien sa belle roulotte toute équipée, pouvant accueillir des familles jusqu'à 5 personnes.

Une nouvelle cabane familiale, en cours de construction, vous accueillera à partir du printemps 2018. Equipées en eau et électricité, vous apprécierez leur confort

même en hiver grâce au chauffage intégré.

Et pour un cadeau original, nous vous proposons nos « Bons Cadeaux » à offrir à vos proches !

Visitez notre site internet www.lescabanedegrosbois.com et laissez la magie opérer...



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

À propos d'assainissement non collectif, suite au diagnostic réalisé par le syndicat d'assainissement du Mellois, 90 habitations sont dans l'obligation de réaliser des travaux de mise en conformité. La commune de Prailles est classée « zone à enjeux sanitaires » car elle est située dans le périmètre de la source du Vivier qui alimente les niortais. De ce fait, ces travaux peuvent être subventionnés à hauteur de 60 % par l'agence de l'eau « Loire Bretagne ». Une quarantaine d'habitants ont déposé un dossier.

Je vous rappelle que la loi sur l'eau impose que chaque habitation respecte des normes en matière de rejet des eaux usées.

SENSIBILISATION INCENDIE

À noter : Les samedis 3 et 17 Mars de 9h30 à 12h, M Christophe Joffrit animera un temps de sensibilisation aux dangers de l'incendie. Il apportera des conseils sur la prévention et l'extinction des feux. Il proposera une formation à l'utilisation des extincteurs. Vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie.

ATTENTION...

Le 23 janvier 2018, les fréquences de la TNT changent.

Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau. Ceux-ci devront alors procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT.

Si vous rencontrez des difficultés, connectez-vous à : recevoirlatnt.fr ou appelez le 0970 818 818



Vœux du Maire

Samedi 20 janvier à 11h

Salle des fêtes

Organisés par la municipalité

Spectacle «La petite Fadette»

Samedi 27 janvier

Bibliothèque

Organisé par la bibliothèque

Gratuit

Soirée Zumba

Vendredi 2 février

Salle des fêtes

Organisée par la gym

Matinées citoyennes

Les samedis 3 février, 24 mars et 26 mai à 9h30

Salle des fêtes

Organisée par la municipalité

Dîner dansant

Samedi 10 février

Salle des fêtes

Organisé par la compagnie théâtrale du Lambon

Soirée jeux

Samedi 10 mars à partir de 19h

Salle des fêtes

Organisée par l'ASC

Gratuit

Carnaval

Vendredi 23 mars

Dans le bourg

Organisé par l'APE

Gratuit

Pièce de théâtre

« 14 juillet à la maison de retraite »

31 mars et 7 avril à 20h30, 1er et 8 avril à 14h30

Salle des fêtes

Organisée par La compagnie théâtrale du Lambon

Les Cabrioles

Dimanche 15 avril

Plan d'eau du Lambon

Organisées par CTC cyclo tourisme cellois

Commémoration du 8 mai

Mardi 8 mai

Devant le monument aux morts

Organisée par la municipalité

Randonnée au Lambon

Dimanche 27 mai

Organisée par l'APE

Randonnée à St Jean de Monts

WE du 1^{er} juin

Organisée par la section pédestre

Repas de l'ACCA

Dimanche 10 juin

Stade

Organisé par l'ACCA

Fête de la musique

Samedi 16 juin à partir de 19h

Sur la place du village

Organisée par la section jeunes Bat'Art

Gratuit

Fête des écoles

Samedi 30 juin

Dans le bourg

Organisée par l'APE

Fête nationale

Samedi 14 juillet toute la journée

Dans le bourg

Organisée par la municipalité

Fête d'été

Vendredi 24 août et samedi 25 août

Place du village

Organisée par l'ASC

Commémoration du 11 novembre

Dimanche 11 novembre à 11h30

Devant le monument aux morts

Organisée par la municipalité

Soirée cabaret Beaujolais nouveau

Samedi 17 novembre à partir de 20h30

Salle des fêtes

Organisée par l'ASC

Pour tous renseignements complémentaires, contactez la mairie ou le responsable de la section organisatrice. Vous trouverez leurs coordonnées dans la rubrique « Vie associative ».

État civil 2017

NAISSANCES

Agathe Aury • Argentièrre • le 12/05/2017

Noa Berteloot • Le Bourg • le 13/06/2017

Lucile Nocquet • Gros Bois • le 21/06/2017

Constance Ménard • Gros Bois • le 13/09/2017

Siana Lecellier Brotier • Argentièrre • le 21/09/2017

Léna Couteau • Le Coussat • le 07/11/2017

Emile Thraen • Le Coussat • le 09/11/2017



MARIAGES

Sébastien Mercier et Laura Voix •

le 19/08/2017 • Le Bourg

DÉCÈS

Sébastien Fémolant • Fond Louin • le 20/04/2017

Patrice Bodin • Argentièrre • le 01/07/2017



Bonne année 2018!

